



GRUPE SERVICES PORTUAIRES  
SERPORT SPA  
ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA

# Cahier des tarifs

---

Des prestations Logistiques Extra-portuaires

**MARS 2025**

## I. DISPOSITIONS GENERALES

### 1. Amplitude de travail :

Les périodes de vacation de travail sont décrites ci-dessous :

Périodes	Horaires normaux	Over-time
Du Dimanche au Vendredi	07h00 à 13h00 13h00 à 19h00	19h00 à 01h00 01h00 à 07h00
Samedi et jours fériés	/	Toute la journée

### 2. Nature des prestations :

Les tarifs s'appliquent aux différentes opérations d'acconage pour les marchandises depuis le port de Bejaia jusqu'aux Zones Logistiques Extra-Portuaires (Levage, dépotage/ empotage, restitution, ...) aussi pour les opérations d'entrepotage, de transfert, nettoyage, scellage, scanning, poids publics, location d'engins, et différentes opérations annexes.

### 3. Facturation et règlement :

- Le délai de paiement des factures est de 15 jours après leurs réceptions.
- Les tarifs sont appliqués en hors taxes.

### 4. Réclamation sur facture :

Le délai de contestation est fixé à (08) jours après réception des factures. Au-delà du délai susmentionné, aucune réclamation ne sera prise en considération.

### 5. Dispositions particulières :

- Concernant les cas d'exonération de la TVA dont bénéficient les armateurs dans le cadre du protocole de réciprocité (Article 72 ordonnance 95-27 du 30 décembre 1995 portant loi de finances 1996), les consignataires sont tenus de le préciser sur le manifeste dûment revêtu du cachet « exonéré TVA »
- Les titulaires de décisions ANDI sont tenus de présenter les attestations de franchise de la TVA avant établissement de la facture, pour chaque opération.

### 6. Règlement et litiges :

Les contestations n'ayant pas abouti à un règlement amiable tel que précité peuvent être soumises aux juridictions territorialement compétentes par l'une ou l'autre des deux parties.

## II. PRESTATIONS DE LEVAGE ET SUBORDONNEES

### 1 Prestations de levage des conteneurs

Toute opération (visite, dépotage/empotage, réception, pesée, restitution...) comporte un ou plusieurs Levages : (LOLO)

Lift On - Lift Off = chargement – déchargement Ces opérations sont facturées comme suit :

Opérations	20 ou 40 pieds
Levage pour transfert (transfert pleins import)	5 000 Da
Levage pour livraison	5 000 Da
Levage pour visite	9 500 Da
Levage pour pesée	5 000 Da
Levage pour scanner	5 000 Da
Levage pour dépotage/ empotage	5 000 Da
Levage pour restitution du conteneur vide	5 000 Da
Levage pour transfert des conteneurs vides/plein export	5 000 Da
Levages Divers	5 000 Da

Ces tarifs sont harmonisés et unifiés indépendamment du nombre de coups de fourches, en relation directe avec la prestation.

❖ Toute opération de levage de conteneurs vides ou pleins destinés à l'export (d'origine Algérienne), bénéficie de 30 % de réduction du tarif.

### 2 Prestations empotage/dépotage : (Manuel ou mécanisé)

Afin d'assurer les prestations empotage/dépotage, les équipes nécessaires et les moyens adéquats sont mis en place. Cette prestation est fixée à :

- Conteneurs 20 pieds : 4 000 Da.
- Conteneurs 40 pieds : 6 000 Da.

❖ Dans le cas d'un empotage ou dépotage manuel, des équipes et des moyens seront mis à disposition : 01 équipe est constituée de 04 agents polyvalents ou bien d'un ou plusieurs chariots élévateurs.

#### ➤ Prestation de dépotage et empotage partiel dans le cas des visites :

- Conteneurs 20 pieds : 4 000 Da.
- Conteneurs 40 pieds : 6 000 Da.

### 3 Visite intégrale :

Cette opération inclut l'affectation d'une équipe qui assurera le dépotage et empotage, et tous les travaux de manutention nécessaires à la visite intégrale, avec mise à disposition d'engins dans le cas de dépotage mécanisé.

Les visites intégrales seront facturées selon le barème suivant :

Type	Durée ≤ 1 Shift	Durée > 1 Shift
20 pieds	10 500, 00 Da	16 500, 00 Da
40 pieds	13 500, 00 Da	19 500,00 Da

## III.PRESTATIONS D'ENTREPOSAGE

La prestation d'entreposage au niveau des zones logistiques extra-portuaires (Tixter/Ighil Ouberouak) est calculée comme suit :

### 1 Entreposage des conteneurs

**a-A l'import** : le décompte du séjour est la continuité de celui du port ;

Jours	20 pieds	40 pieds
Du 9 au 10 <sup>ème</sup> jour	180 Da	360 Da
Du 11 au 15 <sup>ème</sup> jour	400 Da	800 Da
Du 16 au 25 <sup>ème</sup> jour	1 400 Da	2 800 Da
Du 26 <sup>ème</sup> au 35 <sup>ème</sup> jour	2 800 Da	5 600 Da
Plus de 35 jours	4 200 Da	8 400 Da

**b-A l'export du vide** : Conteneurs vides entreposés au niveau des Zones Logistiques Extra-Portuaires : Du 1<sup>er</sup> au 10<sup>ème</sup> jour, l'entreposage est gratuit.

Jours	20 pieds	40 pieds
De 11 <sup>ème</sup> à 15 <sup>ème</sup> jours	500 Da	1 000 Da
Du 16 <sup>ème</sup> au 20 <sup>ème</sup> Jours	1 000 Da	2 000 Da
Plus de 20 Jours	2 000 Da	4 000 Da

**c- A l'export du plein** : (Marchandises d'origine Algérienne) : Du 1<sup>er</sup> au 10<sup>ème</sup> jour l'entreposage est gratuit.

Jours	20 pieds	40 pieds
Du 11 au 15 <sup>ème</sup> jour	30 Da	60 Da
Du 16 au 25 <sup>ème</sup> jour	60 Da	120 Da
Du 26 au 35 <sup>ème</sup> jour	85 Da	170 Da
Plus de 35 jours	120 Da	240 Da

## Cahier des tarifs

**d- Au ré- export du plein** : (Marchandises d'autres origines) : Du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> jour l'entreposage est gratuit.

Jours	20 pieds	40 pieds
Du 06 au 15 <sup>ème</sup> jour	70 Da	140 Da
Du 16 au 25 <sup>ème</sup> jour	120 Da	240 Da
Du 26 au 35 <sup>ème</sup> jour	171 Da	342 Da
Plus de 35 jours	500 Da	1 000 Da

### e- Cas particuliers :

Les conteneurs type Flat Rack ou autre conteneurs pleins ne donnant pas la possibilité de gerber au-dessus, seront soumis aux tarifs d'entreposage majoré de 300 %.

**2 Occupations diverses sur terre-pleins** : Le tarif de la prestation d'entreposage des marchandises diverses sur terre-pleins sera calculé comme suit :

#### A l'import :

- Marchandises sur Terre- Plein 05 Da m<sup>2</sup>/Jour du 9<sup>ème</sup> jours au 15<sup>ème</sup> Jour.
  - Marchandises sous abris 6,80 Da m<sup>2</sup>/Jour du 9<sup>ème</sup> jours au 15<sup>ème</sup> Jour.
  - Marchandises sous hangars 7,80 Da m<sup>2</sup>/Jour du 9<sup>ème</sup> jours au 15<sup>ème</sup> Jour.
- Du 16<sup>ème</sup> au 25<sup>ème</sup> jour : majoration de 100 % des taux de base.
  - Du 26<sup>ème</sup> au 35<sup>ème</sup> jour : majoration de 250 % des taux de base.
  - Au-delà du 35<sup>ème</sup> jour : majoration de 300 % des taux de base avec effet rétroactif à compter du 4<sup>e</sup> jour (séjour au port inclus).

#### A l'export :

##### 1) Marchandise d'origine algérienne :

- Du 1<sup>er</sup> au 10<sup>e</sup> jour : exonération
- Du 11<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> jour :  
Marchandise sur Terre – Plein : 2,30 DA/M<sup>2</sup>/Jour  
Marchandise sous – abris 3,10 DA/M<sup>2</sup>/Jour  
Marchandise sous hangars 3,55 DA/M<sup>2</sup>/Jour

##### 2) Autres marchandises :

- Du 1<sup>er</sup> au 05 jour : exonération
  - Du 06<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> jour :  
Marchandise sur Terre – Plein 3,50 DA/M<sup>2</sup>/Jour  
Marchandise sous – abris 4,75 DA/M<sup>2</sup>/Jour  
Marchandise sous hangar 5,45 DA/M<sup>2</sup>/Jour
- Du 16<sup>ème</sup> au 25<sup>ème</sup> jour : majoration de 50 % des taux de base.
  - Du 26<sup>ème</sup> au 35<sup>ème</sup> jour : majoration de 100 % des taux de base.
  - Au-delà du 35<sup>ème</sup> jour : majoration de 150 % des taux de base avec effet rétroactif à compter du 11<sup>e</sup> jour.

## IV. TARIFS DES TRANSFERTS

L'Entreprise Portuaire de Bejaia assure le transport des conteneurs depuis (vers) le Port de Bejaia jusqu'aux (depuis) Zones Logistiques Extra-portuaires de TIXTER/IGHIL OUBEROUAK.

La prestation est calculée comme suit :

### 1. Transfert depuis et vers TIXTER (Bordj Bou Arreridj)

#### ▪ Conteneurs vides

Transport	20 pieds	40 pieds
Voyage	10 000 Da	10 000 Da

#### ▪ Conteneurs pleins

Transport	20 pieds	40 pieds
Voyage	30 000 Da	32 000 Da

### 2. Transfert depuis et vers Ighil Ouberouak (Bejaia)

#### ▪ Conteneurs vides

Transport	20 pieds	40 pieds
Voyage	7 000 Da	7 000 Da

#### ▪ Conteneurs pleins

Transport	20 pieds	40 pieds
Voyage	7 000 Da	7 000 Da

### 3. Transport routier de conteneurs plein et/ou vide par wilaya, depuis/vers Zone Logistique de TIXTER (Bordj Bou Arreridj)

Destination par Wilaya	Tarif du plein (DA/HT)	Tarif plein (DA/HT) (Avec retour du vide)
Bordj Bou Arreridj	19 500	23 500
Sétif	22 500	28 000
M'sila	24 000	26 500
Batna	33 500	39 500
Constantine	32 500	38 500
Bouira	27 000	32 500
Mila	31 500	37 000
Alger	36 000	42 500

## **Nota bene 1 :**

- Concernant les tarifs du transport des conteneurs plein vers la ZLE de TIXTER destinés à l'exportation, une remise de **30 %** est accordée sur les tarifs indiqués.
- Pour toute autre destination par camions, une étude de prix sera établie.

## **Nota bene 2 :**

Dans le cadre de la mise en place du programme de fidélisation, des projets de conventions commerciales, avec des tarifs étudiés peuvent être déployés avec des clients.

## **Nota bene 3 :**

- Les tarifs seront appliqués dans les limites de chaque wilaya. - Dans le cas d'une commande transport de conteneurs vides depuis/vers la ZLE de TIXTER, une diminution de 15 % sera appliquée par rapport aux tarifs du transport du plein.
- Lors d'une livraison, le client bénéficie de trois (03) heures au maximum afin de libérer le camion. Dépassé ce temps, il devra s'acquitter d'un montant d'extra-frais de 1 000 DA par heure.
- Concernant les tarifs du transport des conteneurs plein vers la ZLE de TIXTER destinés à l'exportation, une remise de 30 % est accordée sur les tarifs indiqués dans le tableau ci-dessus.
- Pour toute autre destination, une étude de prix sera établie sur la base de 116 DA HT/km sans compter les extra-frais éventuels (nuitées, dépassement des trois heures d'attente,...etc).
- Toute opération cumulée de retour des conteneurs vides, les tarifs feront objet d'une majoration de 30 %.

## **V. AUTRES PRESTATIONS**

### **1. Poids public**

- Conteneurs 20 pieds : 1 200 Da/ unité.
  - Conteneurs 40 pieds : 2 500 Da/ unité.
  - Marchandises céréales : 25 Da /Tonne.
  - Argile et assimilés : 50 Da/tonne
  - Autres marchandises : 27 DA/Tonne
- Le recours au pesage en heures supplémentaires donne lieu au paiement de 1 000 Da/H/agent en sus du tarif susmentionné.

### **2. Contrôles et scellage :** L'opération de scellage se fait systématiquement après la visite des Conteneurs pleins.

Le tarif de la pose du scellé est de : 200 Da/conteneur.

### **3. Droit d'Accès :**

- 2.000 Da / Jour pour les engins
- 150 DA/accès pour les camions.

### **4. Le tarif d'un pointeur est fixé à 1.000 Da /Heure. En over-time, le tarif est majoré à 100%.**

### 5. Tarifs d'autres fournitures

La durée prise en compte, lors de la facturation de la prestation bâchage sera la période globale, depuis le 1<sup>er</sup> jour du bâchage jusqu'au dernier jour du débâchage (apurement des enlèvements).

La facturation concerne la totalité des bâches louées au client, du 1<sup>er</sup> au dernier jour, même s'il procède aux enlèvements partiels.

Pour les locations de bâches à l'externe, le tarif est fixé 2.300 DA l'unité pour 4 jours, dépassant ce délai, il sera facturé 1.000 Da pour chaque journée de retard.

Désignation		Tarifs
Bâches (1 <sup>er</sup> au 10 <sup>ème</sup> jour)		350
Au-delà du 10 <sup>ème</sup> jour		550
Elingues en location	De 03 à 09 tonnes	580 Da/U/J
	Entre 10 à 20 tonnes	1.200 Da/U /J
	Plus de 20 tonnes	1.700 Da/U /J

#### Nota Bené :

Au cas où l'élingue n'est pas restituée en l'état ou pas du tout, elle sera facturée au preneur au tarif d'une élingue neuve.

La mise à disposition de big-bag au profit des clients (palettes céramiques, ciment) sera facturée à 1.000 Da/Unité.

**6. Locations engins :** La Direction peut mettre à la disposition de ses clients des engins dans l'enceinte des zones logistiques extra-portuaires pour une période de temps déterminée. La location s'effectue sur la base de l'heure et est facturée comme suit :

Type d'engins	Tarif/heure
Steacker	7 000 Da
Spreader	3 500 Da
Chariot élévateur < 05 Tonnes	3 000 Da
Chariot élévateur entre 5 et 10 Tonnes	5 200 Da
Tracteur remorque	3 500 Da
Grue mobile	10 000 Da

#### NB :

- En cas de location à l'externe, une majoration de **150 %** sera appliquée sur les tarifs de location des engins de levage et des équipements de manutention.
- La location d'engin en Over time donne lieu à une majoration de 50%.
- Une majoration des tarifs de location des engins de relevage sera appliquée lors des enlèvement des marchandises comme suit :
  - Les marchandises ayant séjourné de 15 à 21 jours : 200 % de majoration.
  - Les marchandises ayant séjourné au-delà de 21 jours : 300 %.

# Cahier des tarifs

- Tous les produits sensibles, (hêtre, chêne, contreplaqué, aggloméré, et tout autre produit considéré comme tel) seront systématiquement soumis à la prestation de bâchage. Celle-ci sera facturée aux transitaires pour le compte des réceptionnaires.
  - Grues télescopiques petit tonnage (capacité jusqu'à 50 tonnes) : 32 000,00 DA HT/H
  - Grues télescopiques (+ 50 tonnes) : 40 000,00 DA HT/H

## 7. Scanning :

L'opération est facturée comme suit : 6.000 Da/conteneur (20' ou 40').

**8. Nettoyage des conteneurs :** Après visite et dépotage des conteneurs (emballages et déversement) le nettoyage est assuré par des agents d'assainissement. Le tarif de la prestation est fixé comme suit :

- Conteneurs 20 pieds : 450 Da/ unité.
- Conteneurs 40 pieds : 700 Da/ unité.

## 9. Fourniture d'utilities :

- **Fourniture d'électricité :**

Consommation ≤ 250 KW/H : 4,5 Da / KWh

250 < consommation ≤ 1000 Kwh : 5 Da / KWh

Consommation > 1000 Kwh : 6 Da /KWh

- **Fourniture d'eau : 100 Da/m<sup>3</sup>.**

## 10. Conteneurs Frigorifiques :

La fourniture d'énergie électrique des conteneurs frigorifiques sera facturée comme suit :

20' : 5 000 Da Par jour par Boite de 20 Pieds.

40' : 6 000 Da Par jour par Boite de 40 Pieds.

## 11. Frais de destruction de marchandises avariée :

Lorsque la demande est formulée par le client ou par son représentant, la destruction des marchandises avariées conteneurisées donne lieu au paiement préalable des frais comme suit :

- 100.000 Da /Conteneur 20'.
- 150.000 Da/Conteneur 40'.

**12. Frais divers appliqués aux conteneurs :** Un montant forfaitaire sera appliqué à tous les conteneurs transitant par la zone à concurrence de 3 000 Da/Unité. Ce montant englobe les prestations de nettoyage du terre-plein et des frais documentaires.

## 13. Frais de Gardiennage :

Le gardiennage donne lieu au paiement d'une redevance calculée comme Suit :

- Hangar : 30 Da / unité / jour ; 30 Da/ tonne /jour.
- Terre-plein : 10 Da/ unité/ jour.

### 14. Entretien des conteneurs vides destinés à l'export :

Désignation	Tarif 20 pied en DA/HT	Tarif 40 pied en DA/HT
Entretien des conteneurs vides destinés à l'export	5 400,00	5 400,00

Les travaux d'entretien consistent à :

- Peindre les points d'érosion ou détériorés, demandés par le client avec les sujétions de bonne exécution
- Balayer le planché du conteneur

### 15. Pénalités de congestion :

Les marchandises dont le délai de séjour dépasse les 15 jours (le décompte se fera à partir du dernier jour de débarquement), se verront attribuer des majorations sur les taxes de dépôts, comme suit :

Rubrique marchandise	Tarif unitaire DA/Jour/Unité (HT)
Acier, palplanche, fer rond, panneaux fibre, fer plat, fer carré, poutrelle, charpente, alliage aluminium, cornière, tube, tôle (en FRDX, bobines, colis ou en pièces), big bag, rouleaux papier, rail, fil machine, profilé	50
Bois, grumes, hêtre, contreplaqué, panneaux de particule	40
Marbre	10 Da /Tonne/ Jour
Ciment, plâtre, sulfate, lingots plomb, palettes, caisses, colis	20
Autres ; pour toute autre marchandise, il sera appliqué un tarif en proportionnel par rapport au m <sup>2</sup> unitaire.	20

## Cahier des tarifs

### 16. PRESTATIONS GROUPEMENT / DEGROUPEMENT DES MARCHANDISES :

- **Transfert des marchandises : - Conteneurs pleins :**

Désignation	Voyage
Transfert des marchandises par camion des conteneurs pleins vers le hangar depuis le terminal à conteneurs.	3 000 Da/HT

- **Dépotage des conteneurs :**

Désignation	20 pieds	40 pieds
Dépotage des conteneurs	5 000 Da/HT	7 000 Da/HT

- **Autres prestations :**

Prestation	Tarif
Frais de magasinage	110 Da Ht/ m3 /jour
Intervention pour visite de marchandises diverses.	6 000 Da/HT/Dossier
Chargement pour livraison de marchandises diverses.	6 000 Da/HT/Dossier
Mise à disposition de palettes	100 Da/jour
Gardiennage de marchandises	100 Da HT/ dossier / jour

#### Disposition Diverses :

- Pour le reste des prestations non reprise dans le présent cahier des tarifs, le tarif de référence sera celui de l'entreprise portuaire de Bejaia.
- Pour les locations de Bureaux et autres, il sera mis en place des décisions d'occupation.